



N° d'inscription

.....

Dossier reçu le

..... / /

A.R DRH/SEC

.../.../...

CONCOURS INTERNE SUR TITRES
DE PSYCHOLOGUE
 DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

DOSSIER DE CANDIDATURE

DATE LIMITE DE RETOUR : le **lundi 22 juillet 2024 à minuit** (cachet de la poste faisant foi)

IDENTIFICATION DU CANDIDAT (en capitales d'imprimerie)

NOM : _____ PRENOM : _____

NOM DE JEUNE FILLE : _____
 (Pour les femmes mariées)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE: / / à _____ Dépt : | | |

NATIONALITE : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : | | | | |

TEL : _____ E-MAIL : _____

SITUATION DU CANDIDAT

SITUATION PROFESSIONNELLE :

EMPLOYEUR ACTUEL : _____

POSTE OCCUPE : _____

FORMATION :

Niveau V (BEPC – CAP – BEP)

Niveau II (Bac + 3)

Niveau IV (Baccalauréat)

Niveau I (Bac + 4)

Niveau III (Bac + 2)

Dernier diplôme obtenu _____

HANDICAP

Les candidats reconnus travailleurs handicapés sont invités à l'indiquer afin de pouvoir bénéficier si nécessaire d'un aménagement spécial des épreuves prévu par la réglementation.

Nature du handicap : _____

Aménagement nécessaire : _____

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), sollicite mon inscription au concours de **PSYCHOLOGUE** relevant de la fonction publique hospitalière.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et je déclare avoir été averti(e) que toute déclaration inexacte de ma part entraînerait l'annulation de mon éventuel succès au concours.

En cas de réussite à plusieurs concours d'accès au même grade d'emploi, je m'engage à ne solliciter mon inscription que sur **une seule liste d'aptitude** (loi du 27/12/1994) et à en informer le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.

Ordre de préférence pour l'affectation :

..... **Pouponnière Paul Manchon d'Asnières-sur-Seine,**

..... **Cité départementale de l'enfance et de l'adolescence**

A

Le

Signature du candidat

Précédée de la mention « lu et approuvé »

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende » (code pénal, article 441-1).

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende » (code pénal, article 441-6).

ETAT DES SERVICES

EMPLOYEUR PUBLIC	POSTE OCCUPE	STATUT (titulaire ou contractuel)	Corps / grade	DU	AU	QUOTITE DE TRAVAIL

Soit une ancienneté deans,mois,jours au 1^{er} juin 2024.

Cachet de l'administration

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- Présent dossier de candidature complété et comprenant l'état signalétique visé par l'administration dont relève le candidat, ainsi que l'ordre de leur préférence quant à l'affectation éventuelle
- Curriculum vitae détaillé
- Copie des titres, diplômes et autres qualifications équivalente, dont le candidat est titulaire, traduits en français et certifiés conformes aux originaux pour les documents étrangers
- Copie lisible recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité émis par le pays d'origine
- Etat signalétique des services militaires ou copie conforme de ce document ou attestation de l'appel de préparation à la défense. Pour les candidats français nés après le 31 décembre 1978 et pour les candidates françaises nées après le 31 décembre 1982, fournir l'attestation de recensement et l'attestation de participation à la journée d'appel à la préparation à la défense.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

- Dossier complet
- Dossier incomplet – Pièce(s) manquante(s) :

A
Le Signature de l'autorité compétente